



Saintonge Aunis Randonnées

31 rue du cormier 17100 Saintes Tel : 05 46 90 16 01 – 06 87 23 50 13

Mail: sarandonnées@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnées.fr>



Procès verbal du conseil d'administration



Date 15 Octobre 2024	Présidente : Danielle STRICH	Secrétaire : Sylviane BLIN
Membres du conseil d'administration : Daniel ARTAUD, Colette BERTIN, Sylviane BLIN, Roger CANTINIAU, Babeth CERF, Philippe CHESNEL, Robert EMERY, Marylène GIRARD, Alain MILLET, Marianne PEREZ, Jean Luc LAVOIX, Anne RIMASSON, Danièle STRICH, Jacqueline VIAUD		
Absents Marianne PEREZ	Excusés Marylène GIRARD Jacqueline VIAUD	

Début de séance à 14h10

1 Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 4 juin 2024

Danielle STRICH lit le procès verbal du CA du 4 juin 2024.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2 Le site internet

La commission informatique , constituée de Danièle STRICH, Roger CANTINIAU, Jean LUC LAVOIX, Daniel ARTAUD et Sylviane BLIN, s'est réuni le 24 septembre .

2.1 Recensement des besoins

L'ensemble des auteurs du site internet de la SAR souhaiterait conserver le site dans sa forme actuelle, notamment au niveau de la cartographie qui comprend plus de 600 randonnées enregistrées sur le site.

Il faudrait trouver un informaticien développeur capable d'assurer la maintenance du site tel qu'il se présente .

L'informaticien développeur devra effectuer :

- la mise à jour du noyau du système,
- la mise à jour des modules
- la sauvegarde systématique de la base de données et des fichiers avant toute mise à jour
- l'accompagnement aux modifications mineures et améliorations techniques
- l'assistance à la gestion du contenu

Les codes d'accès à OVH seront détenus par l'informaticien développeur, la présidente et le référent du site internet.

Les factures OVH et de l'informaticien développeur devront être adressées à la présidente.

Le budget de l'informaticien développeur devrait être similaire au budget alloué actuellement.

2.2 Proposition d'informaticiens développeurs

Pour rappel, lors du CA du 4 juin, Guy NEAULEAU avait contacté 2 repreneurs dans ses relations personnelles qui demandaient de refaire un nouveau site.

Un des repreneurs souhaitait être rémunéré en cadeau. Cette gestion sur du long terme ne semble pas acceptable pour la SAR.

L'autre repreneur demandait une maintenance de 100€ par mois donc hors budget pour la SAR.

Jean Luc LAVOIX a contacté Mr SEGUIN, un informaticien repreneur de Saint Savinien, qui accepte la maintenance du site dans sa structure actuelle pour un budget de 90€ par trimestre ce qui correspond au budget de Mr CHARRIOT. Le budget annuel du site internet s'élève à 500€ en ajoutant les frais de l'hébergeur OVH.

Une rencontre sur Saintes chez Daniel ARTAUD avec Mr SEGUIN a eu lieu le 4 Octobre avec Danielle STRICH, Jean Luc LAVOIX, Daniel ARTAUD et Guy NEAULEAU.

Mr SEGUIN souhaite consulter le site avant de confirmer son engagement.

Les administrateurs acceptent que Mr SEGUIN soit recontacté..

Danielle STRICH va récupérer les codes d'accès auprès de Guy NEAULEAU et les transmettre à Mr SEGUIN.

Si Mr SEGUIN accepte la maintenance du site , il sera nécessaire de créer un contrat de travail.

2.3 Désignation de référents du site internet

Le rôle du référent du site internet sera de faire l'interface avec l'informaticien développeur et la présidente.

Cette organisation était pré existante avant l'intervention de Guy NEAULEAU en tant que référent du site internet.

Jean Luc LAVOIX se propose pour cette mission. Il est élu à l'unanimité par les administrateurs.

Nous le remercions pour ce nouvel engagement auprès de notre association.

3 Bilan du village des associations

Le village des associations s'est déroulé le 31Août et 1er septembre.

13 adhérents ont tenu les permanences sur des créneaux horaires de 3h.

Cette nouvelle organisation semble satisfaisante . 3 personnes par créneaux horaire pourraient être envisagées.

Durant ce forum, une bonne affluence de personnes intéressées par la randonnée a été constatée.

Des documents présentant l'association ont été distribués et appréciés par les personnes qui peuvent ensuite consulter le site internet ou demander des informations complémentaires.

La SAR renouvellera sa participation l'année prochaine au village ds associations.

Pour faire connaître notre association, un article sur les activités de la SAR pourrait être édité gratuitement dans le p'tit Mag et Vidici . Un article est proposé et validé par le CA. Roger CANTINIAU le transmettra au service de la vie associative de Saintes pour insertion dans le p'tit Mag.

4 Bilan des adhésions

Au 30 juin 2024, 181 personnes avait adhéré à la SAR.

Au 15 octobre 2024 , 170 personnes ont adhéré à la SAR dont 9 nouveaux adhérents en attente pour certificat médical manquant. Les adhérents peuvent participer à 3 randonnées comme invité dans l'attente de souscrire à cette formalité.

Colette BERTIN signale que certains adhérents ont des difficultés à se connecter sur le site inter et de la SAR. Il sera nécessaire de faire remonter cette information au nouvel informaticien développeur.

La lettre d'informations remise lors de l'adhésion devra être réévaluée l'année prochaine. Il paraît opportun de noter que la boîte aux lettres de la maison des associations est commune à toutes les associations.

5 Actualisation des statuts

Les dernières modifications des statuts de l'association ont été validées lors de l'assemblée générale de 2009.

Une mise à jour des statuts est nécessaire.

Danielle STRICH lit les statuts et annoncent les modifications envisagées (cf statuts en annexe).

Les modifications sont validées par les administrateurs .

Il faudra présenter les nouveaux statuts pour validation à l'assemblée générale de janvier 2025.

Daniel ARTAUD demande s'il existe des statuts type d'associations de randonnée. Il serait souhaitable de se renseigner auprès de la FFRandonnée et du CDRP17.

6 Réunion des nouveaux adhérents

La réunion aura lieu le 16 novembre à 15h à la salle de la Récluse.

Déroulement de la réunion :

- Présentation des administrateurs présents
- Présentation des activités : Danielle STRICH
- Présentation du site internet : Jean Luc LAVOIX
- Présentation des formations internes, FFRandonnée et PSC1 : Roger CANTINIAU

Prévoir la présence d'au moins un animateur de marche nordique.

Un pot d'accueil clôturera la réunion.

Sylviane BLIN enverra la convocation.

Une évaluation sera faite lors du prochain CA du 17 décembre.

7 Commission voyage

7.1 Formation tourisme

Danielle STRICH, Jean Luc LAVOIX et Roger CANTINIAU ont suivi le 10 Octobre une formation correspondant tourisme. Cette formation, très intéressante, a permis une mise à jour des connaissances avec application de nouvelles modalités pour l'enregistrement des voyages.

Une réactualisation du guide du voyage et les nouvelles annexes seront présentés lors du prochain conseil d'administration de décembre.

Les conditions d'annulation de voyage doivent être validées par la commission voyage.

Le numéro d'immatriculation tourisme est noté sur le site internet de la SAR dans l'onglet accueil.

7.2 Bilan des sorties et voyages

La sortie de Vouvant a dégagé un excédent de 45€.

Le voyage en Dordogne a dégagé un excédent de 494,80€.

Chaque participant a été remboursé de 10€ par le trésorier.

Le remboursement des participants doit s'effectuer après validation de la commission voyage.

Le paiement par carte bancaire assurent un remboursement très favorable des frais de voyage engagés en cas d'annulation.

Après remboursement des participants, l'excédent atteint 24,80€.

Le budget pour les Hauts de France est d'environ 45000€. Le coût prévisionnel du voyage est de 900€ par participant.

Au 15 Octobre, 47 adhérents sont inscrits.

Un maximum de 50 personnes est autorisé du fait du nombre limité de disponibilité dans le second hébergement.

8 Les formations

8.1 PSC1

18 adhérents ont suivi la formation PSC1 en 2024.

Un renouvellement de formation PSC1 avec remboursement de la SAR de la moitié du coût est adopté pour 15 à 20 personnes.

8.2 Formations FFRandonnée

Les formations de la FFRandonnée évoluent et mettent notamment l'accent sur le respect environnemental.

Le support des formations a été amélioré avec avant la formation, une présentation par visio conférence, l'envoi aux participants de documents et de quiz très utiles pour la formation..

Bernadette CASTANIE a obtenu son brevet fédéral de marche nordique en juin.

Philippe CHESNEL est en cours de formation d'un brevet fédéral.

Valérie LALUE a validé sa formation de baliseur.

8.3 Les formations internes

De nouvelles formations GPS et animateurs seront proposées aux adhérents le samedi à la demande de certains adhérents actifs.

Pour la formation GPS , il y aura un tronc commun comme auparavant.

Pour la session perfectionnement, il y aura un atelier réservé à Sitytrail et un autre à Visorando.

Nature de la formation	Date	Horaire
GPS tronc commun	15/03/25	8h30-12h30
GPS Perfectionnement Sitytrail	22/03/25	8h30 - 12h30
GPS Perfectionnement Visorando	29/03/25	8h30 - 12h30
Animateurs : 2 sessions	29/03/25	14h - 17h30
	12/04/25	8h30 - 12h30

9 Subvention, charte de la vie associative, contrat d'engagement républicain

9.1 La charte

La signature de la charte de la vie associative permet de bénéficier de la gratuité de salles de réunion et du service de reprographie de la mairie.

La charte de la vie associative reprend les engagements du contrat républicain et définit les modalités de partenariat entre l'association et la mairie.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité la signature de la charte.

Daniel ARTAUD signale que le logo de la mairie doit figurer sur les documents de l'association.

9.2 Les subventions

Des demandes de subventions sont possibles auprès de la mairie ou du CDRP17.

Pour le CDRP, le projet ne doit pas excéder 1500€ et la somme allouée est de 70% du projet si celui-ci est retenu.

Un projet pour les raquettes avait été élaboré mais non retenu.

Le projet est assez lourd et compliqué à réaliser.

10 Bilan Etoil'clown

67 personnes se sont inscrites via Helloasso et 9 le jour de la randonnée.

Les dons s'élèvent à 440€ via Helloasso et 70€ en espèces le jour de la randonnée soit 510€.

Le prix de revient de cette manifestation pour la SAR est de 122,23€. Aucune nouvelle de GROUPAMA qui devait participer financièrement à ce projet.

Me GEOFFROY Catherine, présidente d'Etoil'clown est arrivée à 17h, la randonnée était terminée.

Alain MILLET souligne qu'il serait judicieux de collaborer avec l'association choisie pendant l'élaboration du projet.

Danielle STRICH propose de collecter des dons pour une association pendant une semaine au lieu de créer une randonnée caritative.

La remise du chèque à Me GEOFFROY pourrait s'effectuer lors de la réunion des nouveaux adhérents le 16 novembre.

La participation de Geneviève AUBERT est souhaitable pour envisager un article dans la presse locale.

11 Bilan Octobre rose

La SAR a été sollicité par EQUASOL pour encadrer la déambulation dans les rues du quartier des Boiffiers à Saintes.

Huit adhérents de la SAR ont participé à cette manifestation.

Au départ, des groupes ont été formés en vain...Les élèves infirmières avaient préparé des quiz et interrogeaient les participants n'importe où (au milieu de la route, juste après un passage piéton bloquant les autres participants) sans se préoccuper de la sécurité de ceux-ci.

Nous avons surtout assuré la sécurité lors des traversées de route.

12 Marche nordique technique

Dominique PALVADEAU organise une marche nordique technique une fois par mois le jeudi matin. La première séance s'est déroulée le 10 Octobre. 8 participants se sont inscrits à cette activité pour la première séance.

13 Programmation CA

Le nombre limité de salles pour les réunions oblige à réserver très tôt les salles auprès du service de vie des associations de la mairie de Saintes.

Les CA auront lieu le mardi à 14h30.

Les dates retenues pour les prochains CA sont :

- 17/12/24
- 28/01/25
- 11/03/25
- 24/06/25
- 14/10/25
- 16/12/25
- 27/01/26

En 2026, la fête de la SAR sera le 11 janvier et l'assemblée générale le 25 janvier.

14 Questions diverses

14.1 Compte rendu réunion du CDRP17

La réunion du CDRP s'est tenue le 10 Octobre à la salle Pidou de Saintes.

Nouveautés 2024/2025

La prochaine AG du CDRP aura lieu le 15 février à Saint Laurent de la Prée.

Les licences ont augmenté de 2,60€ cette saison.

Les assurances s'arrêtent le 31 Août. Il est impératif de renouveler son adhésion début septembre.

Le vote du comité directeur de la FFRandonnée aura lieu du 18 au 22 novembre avec élection du collège national et du collège du grand sud ouest. Un mail va être adressé aux adhérents pour présenter les candidats.

Pour les formalités en préfecture, une plate-forme a été mise en place : <https://lecompte.associations.gouv.fr>

Une nouvelle dénomination a été choisie pour le bungypump (marque déposée) qui devient marche avec bâtons dynamiques.

Bilan des adhésions

La saison dernière 3697 licenciés soit une augmentation de 1% avec une proportion de 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes.

Les moins de 50 ans ont diminué de 10% et les 70-80 ans ont augmenté de 4%.

Les activités

Nature de l'activité	Pourcentage de participation	Nombre de clubs pratiquant l'activité
Randonnée	71,00%	
Longe côte	27,00%	
Marche nordique	19,00%	11
Marche santé	5,00%	
Marche avec bâton dynamique	3,00%	3

Des parcours ont été labellisés sur Oléron, La Rochelle, Jonzac, Aigrefeuilles pour les balades à roulettes (vélo enfants, fauteuil roulant, déambulateurs).

D'autres parcours sur Rochefort, Echillais, l'île d'Aix et Saint Palais sont en projet.

Manifestation 2025

La journée GR360 se tiendra le 4 mai.

Formations

102 stagiaires ont participé aux formations.

Des formations de baliseurs sont prévues le 12 décembre 2024 et les 24 et 25 avril 2025.

Tous les stagiaires doivent renvoyer la demande d'aide à la formation.

14.2 Partage du fichier adhérent

Les référents des marches des 10km et de la petite marche souhaitent avoir accès au fichier adhérents. Colette BERTIN va inscrire en auteur Philippe CHESNEL et Daniel ARTAUD sur le site internet de la SAR.

14.3 Sonorisation pour la formation

Les formateurs ne souhaitent pas de sonorisation pour les formations.

14.4 Poste de secrétariat

Le poste de secrétariat sera vacant l'année prochaine. Sylviane BLIN ne se représentera pas.

Fin de la séance à 17h40.

Prochain CA le 17 décembre 2024

Danielle STRICH
Présidente



Sylviane BLIN
Secrétaire

